



# Fiche d'accessibilité de l'Établissement

Textes de références : Décret du 28 Mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et Arrêté du 19 avril 2017



**2 rue de la Tannerie – 55170 ANCERVILLE**

- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à Tous

Oui       Non

- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

Oui       Non

## **Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap**

- Le personnel est sensibilisé. C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour l'accueil des différentes personnes en situation de handicap

- Le personnel sera formé.

## **Matériel adapté :**

Sans objet

## **Contact :**

Mickaël Ardoïn, responsable d'agence

## **Consultation du registre public d'accessibilité :**

- A l'accueil       - Sur le site internet : [www.secilog.fr](http://www.secilog.fr)